

Recommandations* pédagogiques pour les étudiants qui s'orientent vers des études de :	Au 1 <sup>er</sup> sem., en majeure**	Au 1 <sup>er</sup> sem., en complémentaire**	Au 2 <sup>e</sup> sem., en majeure**	Au 2 <sup>e</sup> sem., en complémentaire**
<b>Droit public</b>	Contentieux administratif Droit de la fonction publique Droit international public 1	Droit de la fonction publique Droit du travail : les relations individuelles Droit fiscal général Droit international public 1 Introduction to Common Law Matière enseignée en L3 Science politique Régime des obligations Science administrative	Droit administratif des biens Droit des libertés fondamentales Droit international public 2	Droit administratif des biens Droit des libertés fondamentales Droit international public 2 Système juridique de l'UE
<b>Droit social</b>  <b>Pour plus de renseignements sur ces recommandations, vous pouvez contacter :</b> <b>Mme Mesnil, responsable du Master 1</b> <b>ou</b> <b>Mmes Del Sol et Dirringer Responsables du Master 2</b>	<b>Droit du travail</b> (il s'agit d'un pré-requis indispensable pour candidater au M1 droit social d'avoir suivi Droit du travail en UEF)  Droit général des sociétés ou Droit de la fonction publique ou Régime général des obligations	Contentieux administratif Droit général des sociétés (si non choisi en majeure) Droit de la fonction publique (si non choisi en majeure) Régime général des obligations (si non choisi en majeure) Introduction to Common Law	Droit des libertés fondamentales Système juridique européen ou Droit des contrats civils et commerciaux	Procédure civile Système juridique européen (si non choisi en majeure) Droit des contrats civils et commerciaux (si non choisi en majeure) Histoire des idées politiques modernes

Recommandations* pédagogiques pour les étudiants qui s'orientent vers des études de :	Au 1 <sup>er</sup> sem., en majeure**	Au 1 <sup>er</sup> sem., en complémentaire**	Au 2 <sup>e</sup> sem., en majeure**	Au 2 <sup>e</sup> sem., en complémentaire**
<b>Droit européen</b>	1/ Droit international public 1 ; 2/ au choix	" Toutes les matières proposées peuvent être pertinentes"	1/ Système juridique de l'Union européenne ; 2/ Droit international public 2 ou Droit des libertés fondamentales	Droit international public 2 ou Droit des libertés fondamentales si non choisie en matière fondamentale ; "à compléter avec d'autres matières proposées, qui peuvent toutes être pertinentes"  Le choix d'une langue vivante 2 peut être un atout
<b>Droit des affaires</b>  <b>Pré-requis :</b> <b>L3 Droit parcours éco- gestion</b> <b>ou</b> <b>L3 Droit parcours standard avec les matières recommandées</b>  <b>Pour plus de renseignements sur ces recommandations, vous pouvez contacter :</b> <b>Mme le Professeur, Yolande Sérandour</b> <b>Reponsable du Master</b> <b>« Droit des affaires »</b>	Droit général des sociétés Régime des obligations	Contentieux administratif Droit civil des biens Droit du travail : les relations individuelles Droit fiscal général	Droit des contrats civils et commerciaux Droit spécial des sociétés	Droit des libertés fondamentales ou Droit administratif des biens Procédure civile : principes fondamentaux du procès Système juridique de l'UE Anglais

<b>Recommandations* pédagogiques pour les étudiants qui s'orientent vers des études de :</b>	<b>Au 1<sup>er</sup> sem., en majeure**</b>	<b>Au 1<sup>er</sup> sem., en complémentaire**</b>	<b>Au 2<sup>e</sup> sem., en majeure**</b>	<b>Au 2<sup>e</sup> sem., en complémentaire**</b>
<b>Droit privé général ou Droit notarial</b>	Droit civil des biens Régime des obligations	Contentieux administratif Droit du travail : les relations individuelles Droit fiscal général Droit général des sociétés	Droit des contrats civils et commerciaux Procédure civile : principes fondamentaux du procès	Droit des libertés fondamentales Droit spécial des sociétés Système juridique de l'UE
<b>Master Justice, Procès, Procédures</b>  <b>Pour plus de renseignements sur ces recommandations, vous pouvez contacter : Mme Durfort ou Mr Gouëzel</b>	Des matières de droit privé	Procédure pénale	Procédure civile Une matière de droit privé ou droit des libertés fondamentales	Droit des libertés fondamentales s'il n'a pas été retenu en majeure

\*Il ne s'agit que de recommandations. Elles n'ont aucune valeur obligatoire. En cas de doute ou en cas de questions, contactez le responsable de la licence 3.

\*\*Les matières sont classées par ordre alphabétique.